

L'épreuve écrite d'espagnol est composée de deux exercices : un Q.C.M. de 40 questions destiné à tester les connaissances grammaticales et lexicales des candidats et une contraction en espagnol, d'un texte en langue espagnole.

Ce commentaire ne porte que sur la contraction de texte, le Q.C.M. ayant fait l'objet d'une correction automatique.

Le texte à résumer, publié dans le journal « *La Jornada* » est un article écrit par Carlos Montemayor. L'auteur expose, dans un langage clair, la nécessité d'une reconnaissance par le gouvernement et le parlement mexicains des droits historiques des peuples indigènes de ce pays.

Parmi les copies corrigées, il y a eu une sensible amélioration par rapport à la session 2002. D'ailleurs de très bonnes notes ont été attribuées.

La majorité des candidats a saisi globalement, le sens du texte. Cependant, il s'est avéré que certains d'entre eux font une interprétation personnelle du texte, ou créent un déséquilibre entre les différentes parties du texte au détriment généralement des derniers paragraphes et de la conclusion.

Les candidats doivent s'efforcer d'éliminer :

- Les fautes d'accord du participe passé (jamais d'accord avec « *haber* » !).
- Les gallicismes (rappelons que « faire partie » se dit « *forma parte* », « développer » « *desarrollar* »).
- Séparation du verbe auxiliaire et du participe qui l'accompagne dans le temps composé. Les candidats veulent à tout prix glisser entre eux un adverbe.
- Utilisation du verbe *ser* à la place du verbe *estar* et vice versa.
- Emploi erroné des modes verbaux (indicatif – subjonctif).
- Non respect de l'accentuation.

Tout élève qui doit participer à une épreuve de rédaction, a fortiori de contraction, se doit de connaître un minimum de connecteurs logiques (de coordination, d'opposition, de conséquence...).

Pour conclure, comme nous l'écrivions déjà l'an passé : bon travail et bon courage aux futures candidates et aux futurs candidats.

---